

ORDRE DU JOUR  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
Le lundi 1er décembre 2025 à 17 h 30

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 Embauche d'une directrice générale greffière-trésorière
  - 3.2 Changement de représentant auprès des différents services gouvernementaux et fournisseurs de services et changement de signataires à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

## PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue par le conseil municipal de Stoke à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 403, rue Principale, le lundi 1er décembre 2025 à 17 h 30. Sont présents le maire Etienne-Alexis Boucher, les conseillères et conseillers Mélissa Théberge, Denis Pagé, Michael Scott, Jean-Marc Boyer, Rémi Marquis, Yannick Bédard et assiste également à la séance le directeur général et greffier-trésorier Jonathan Lemaire.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est présidée par le maire Etienne-Alexis Boucher et Jonathan Lemaire, directeur général et greffier-trésorier, est également présent et agit comme secrétaire. Les membres du conseil reconnaissent avoir tous été dûment convoqués conformément aux dispositions du Code municipal du Québec. Le maire ayant constaté le quorum, il ouvre la séance à 17 h 30.

Résolution  
2025-12-222

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Boyer :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

### 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution  
2025-12-223

#### 3.1 Embauche d'une directrice générale greffière-trésorière

**ATTENDU** la vacance du poste de direction générale;

**ATTENDU QU'**au terme du processus d'embauche, le comité de sélection et la firme externe mandatée pour supporter le comité recommandent l'embauche de madame Lydia Laquerre.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yannick Bédard

D'embaucher madame Lydia Laquerre à titre de directrice générale et greffière-trésorière et de prévoir l'entrée en poste dès que possible après la signature du contrat de travail;

**ET DE** mandater messieurs Etienne-Alexis Boucher et Yannick Bédard pour signer le contrat de travail de la nouvelle directrice générale pour et au nom de la Municipalité de Stoke.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2025-12-224

**3.2 Changement de représentant auprès des différents services gouvernementaux et fournisseurs de services et changement de signataires à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François**

**ATTENDU** la nomination d'une nouvelle directrice générale et greffière-trésorière;

**ATTENDU QU'**il convient de procéder aux changements de la personne responsable auprès des différents services gouvernementaux et fournisseurs de services et auprès de la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François relatifs à ses fonctions d'administratrice principale de la Municipalité.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Michael Scott

**DE** nommer Lydia Laquerre, directrice générale et greffière-trésorière;

**DE** la nommer administratrice principale de la Municipalité;

**DE** la nommer responsable des services électroniques de ClicSÉQUR, représentante officielle auprès des différents fournisseurs de services municipaux et signataire à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François;

**D'**autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Stoke, tous documents requis pour l'inscription et pour l'utilisation des services de ClicSÉQUR et généralement, à faire tout ce qu'elle juge utile et nécessaire à cette fin;

**D'**autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à transiger, pour et au nom de la Municipalité de Stoke, auprès de tous les fournisseurs de services (par exemple et non limitativement Bell, Vidéotron, Hydro-Québec, etc.) et à faire tout ce qu'elle juge utile et nécessaire à cette fin;

**ET D'**autoriser le ministre du Revenu à communiquer à la directrice générale et greffière-trésorière les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription et l'utilisation du service ClicSÉQUR.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun citoyen n'assiste à la séance extraordinaire.

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le conseiller Rémi Marquis propose de lever la séance à 17 h 53.

Etienne-Alexis Boucher  
Maire

Jonathan Lemaire  
Directeur-général, greffier-trésorier

Je, Etienne-Alexis Boucher, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Etienne-Alexis Boucher  
Maire